



CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « SCHEUT »

10ème CoQ – 21 mai 2013

Présent(e)s ayant signé la feuille de présences :

Nom	Organisation
Benoit Leclercq	Escale du Nord
Manu Aerden	Samenlevingsopbouw
Azzedine Lahmiri	Avicenne
Javier Leunda	Actes et Paroles
Denis Gengoux	TCC Accueil
Olivier Bernard	Régie des Quartiers
Magalie Braune	CRU
Pierre Sommereyns	Casablanca
Anne Bouchoms	AATL
Nadia Flint	Habitante
Pierre Sabot	Rénovation urbaine
Pina Spagnolo	Habitante
Kevin Debruyne	Rénovation urbaine
Virginie Evrard	Habitante
Jean-Luc Haubruge	Régie des Quartiers
Fanny Thirifays	Periferia
Fancis Flint	Habitant
Hassan Elboutakmanti	Habitant
Dominique	Habitante
Veronique De Leener	Maks

18h00, début de la séance avenue de Scheut, 145 – 1070 Anderlecht.

Pierre Sabot, Chef de projet, présente Virginie Evrard, habitante du quartier (rue de l'Agrafe) qui souhaite participer à la CoQ en tant que membre. Étant donné la nécessité d'intégrer plus d'habitants dans la CoQ, évoqué lors de la dernière réunion, il est proposé d'ajouter Mme Evrard comme membre.

1 Approbation du PV de la CoQ précédente

Le P.V. de la réunion précédente est approuvé sans remarques.

2 Présentation des rapports d'activités et financiers

Projet 6.2 Action propreté

Pas de dépenses engagées pour 2012 pour ce projet. Le chef de projet précise que Kimberly Michel a été engagée et a commencé à travailler sur le quartier.

Projet 6.3 et 1.5.A Maison de quartier

Kevin Debruyne présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2012.

Azzedine Lahmiri demande si la mission du coordinateur, telle que décrite au départ correspond à la réalité du terrain. Kevin Debruyne précise que son poste implique à la fois un travail de coordination des locaux mais qu'avec l'évolution des missions de la Maison de Quartier (travail sur les objectifs et la mission mené lors des ateliers de travail) il se trouve également à assumer un travail d'animateur. Ceci pose la limite d'un plein temps pour la maison de quartier.

Nadia Flint demande si le budget prévu pour le projet permettrait d'engager plus de personnel. Le chef de projet du contrat de Quartier précise que des rééquilibrage au sein du budget du projet pourraient permettre de dégager du budget pour compléter le poste de Kevin.

Kevin Debruyne précise également qu'il y a des personnes engagées dans d'autres projets et qu'un travail en collaboration tel que l'équipe du contrat de Quartier tente d'initier doit permettre d'alléger sa tâche. Nadia Flint demande pourquoi, dès lors, le personnel des différents projets n'est pas rattaché à la Maison de Quartier. Denis Gengoux précise que chaque projet a des objectifs précis et un public cible. L'animateur engagé pour le 142, par exemple, doit travailler en priorité avec un public jeune et ne peut pas assurer l'animation pour tous les projets.

Azzedine Lahmiri revient sur la question de la séparation de la Maison de Quartier provisoire en deux locaux. Cette situation pose la question de l'image des lieux pour les habitants et de la cohésion entre projets. Il serait préférable d'aller vers une fusion des locaux pour éviter que le public ressente les projets comme concurrentiels. En outre, cela renforce les stéréotypes entre les différents publics en ayant deux lieux dédiés à des publics différents.

Denis Gengoux précise qu'au départ, on estimait qu'il était préférable de disposer de deux locaux pour avoir plus de place et pour privilégier le travail avec les jeunes. Azzedine Lahmiri ajoute qu'une évolution dans la réflexion a eu lieu par le contact avec les jeunes. Denis Gengoux, en tant que travailleur de terrain, constate également un amalgame pour certain habitants qui voient le 142 comme un local jeune ce qui renforce certains stéréotypes.

Nadia Flint rappelle que l'objectif à terme est de tendre vers une maison de quartier unique et demande si actuellement, les locaux du 145 disposent de suffisamment de place. Kevin estime qu'actuellement, la maison de quartier est sous-utilisée et dispose encore de plages horaires libres.

Projet 6.4 Budget participatif par Periferia

Fanny Thirifays présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2012.

En retour à la question soulevée par Fanny Thirifays sur l'implication du quartier Aumale dans le projet, Nadia Flint précise que les habitants participant au budget participatif ont tenu compte de la carte du périmètre et ont éjecté les projets notamment parce qu'ils étaient trop ancrés dans le quartier Aumale. Cela soulève aussi la question de l'identité du quartier Scheut / Aumale.

Fanny Thirifays précise que le BP ne se limite pas strictement au périmètre du contrat de Quartier et que la localisation des projets n'a pas été le seul critère qui a conduit à ne pas les retenir.

Projet 6.5 Pratique éducatives d'ici et d'ailleurs par Actes et Paroles

Javier Leunda présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2012.

Denis Gengoux demande quelles activités ont été menées par le groupe et si celles-ci ont elles été menées à Scheut. Javier Leunda précise que la journée humanitaire (distribution de repas aux sans abris) a été préparée à Scheut, avec des jeunes du quartier, mais menée à l'extérieur.

Pierre Sommereyns demande si le solde non consommé est reporté l'année prochaine. Javier Leunda précise qu'en effet, le solde non consommé sera reporté sur 2013. Pour la première année, le budget ne comporte que des frais de personnel. Pierre Sommereyns demande comment s'assurer du bon

fonctionnement du projet sans locaux. Javier Leunda précise que l'asbl a jusqu'à présent profité de la MQ pour les réunions mais qu'elle recherche des bureaux pour mener son projet. Kevin Debruyne précise que la Maison de quartier a proposé un bureau partagé à Actes et Paroles.

Fanny Thirifays demande ou en est concrètement l'unité scout attachée à Scheut aujourd'hui. Le groupe de 12 personnes initialement engagé (18-22 ans) continu le projet à Clémenceau. Tous les jeunes de ce groupe ne venaient pas de Scheut mais étaient des bénévoles pour le projet. Il reste actuellement les plus jeunes qui sont du quartier. Il y a eu des sorties et un camp d'organisé avec un groupe fluctuant.

Pierre Sommereyns demande comment le deuxième groupe a été constitué. Javier Leunda précise que c'est grâce à Kevin Debruyne qui a mis Actes et Paroles en contact avec des jeunes du quartier.

Manu Aerden demande quelles sont les dépenses précises pour l'année 2012 ? Il s'agit d'un montant de 7.189,80 EUR concernant uniquement des frais de personnel.

Projet 6.6 KIS par VGA : Pas de dépense 2012

Projet 6.9 Isoscheut par Casablanca

Pierre Sommereyns présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2012.

Francis Flint demande si les gens du CPAS qui travaillent sur le projet sont volontaires ou obligés. Pierre Sommereyns répond que cela fait partie de la politique d'activation des personnes sans emploi pratiquée à Bruxelles. Ces personnes sont poussées au départ puis sont ensuite sélectionnées par Casablanca.

Projet 6.10 ISP Régie des Quartiers par la Régie des Quartiers

Jean-Luc Haubruge présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2012.

Hassan Elboutakmanti demande s'il y a une date de prévue pour le réaménagement de Rostand et si des aménagements spécifiques seront prévus pour éviter l'inondation des garages (en pente) lors de fortes pluies ? Jean-Luc Haubruge précise que l'intervention sera faite dès que les bordures seront refaites. Une intervention sur les bordures permettra de limiter les phénomènes d'inondation. D'autres éventuelles solutions seront recherchées suite à cette remarque.

Fanny Thirifays demande ce qu'il en est de travaux prévu dans le cadre des infrastructures, comme la Maison de Quartier par exemple. Jean-Luc Haubruge précise que ces intervention n'entrent pas dans le budget du projet et ne sont donc pas reprises ici.

Dominique demande si une intervention est prévue rue de l'Agrafe. Le chef de projet précise que la rénovation de la voirie de la rue de l'Agrafe est programmée pour l'ensemble de la rue et ne sera pas refaite par la Régie des Quartiers.

Fanny Thirifays demande si l'implantation de parkings à vélo sur les trottoirs (demande d'habitants) peut être prévue lors de la réfection de ceux-ci. Jean-Luc Haubruge précise que selon les demandes, leur faisabilité technique et moyennant les autorisations nécessaires, ceci peut effectivement être prévu lors de la réfection des trottoirs.

Pierre Sommereyns demande comment les intervention ont été estimées dans la fiche projet (début du projet). Jean-Luc rappelle qu'il n'y a pas eu d'intervention de définie mais que son travail porte en priorité sur les rues relevées comme nécessitant une intervention prioritaire dans le diagnostic du contrat de Quartier. Une fois ces rues rénovées, l'idée est de pouvoir intervenir selon les demandes du quartier, avec plus de souplesse.

Projet 6.11 Wijkkrant par Maks

Veronique De Leener présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2012.

Fanny Thirifays suggère, face à l'échec du premier comité de rédaction (pas de participants), de relancer un comité de rédaction et d'en faire la publicité lors de la Fête de Quartier du 2 juin.

Véronique De Leener ajoute que Maks intervient également au sein de la Maison de Quartier dans le cadre de prestations en informatique.

Projet 6.14 Avicenne par Avicenne

Azzedine Lahmiri présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2012.

Il précise que cette première année ne correspond qu'à 2 mois de travail de la personne engagée. Il ajoute qu'Avicenne est arrivé par hasard dans le quartier car le Centre de Jeunes recherchaient des locaux, et s'est retrouvé dans la concertation de quartier. Cela correspondait également à un désir du CJ de sortir un peu de Cureghem. Entre temps, le CJ a bénéficié de locaux rue du Chimiste.

Le projet a permis l'engagement d'un ½ temps travaillant au 142 avec l'AMO TCC Accueil. Au départ, il devait faire du travail de rue, mais se retrouve à assurer la gestion de locaux. Sur les premiers mois, il a développé une relation de confiance avec un groupe de 10/15 jeunes : cinéclub, graffiti, sorties avec les jeunes. Certains projets ont été initiés après 2012 : interculturalité (projet Cocof), projet Jacques Brel : fresque avec les jeunes, mise à disposition de la salle de sport de la rue du Chimiste.

Le chef de projet demande à quoi a été affecté le budget 2012. Azzedine Lahmiri précise qu'il couvre un salaire à mi-temps pour Abid Bahri et 20% du temps de travail consacré par lui-même ainsi que quelques frais de fonctionnement. En revanche, Azzedine Lahmiri estime qu'Avicenne ne bénéficie pas des frais de fonctionnement prévus pour le 142.

Fanny Thirifays demande pourquoi le travail de rue n'a pas été développé. Azzedine Lahmiri précise que c'est un aspect important du travail avec les jeunes et que cela a été fait au début mais pas prolongé. Avicenne ne dispose que d'un seul mi-temps sur le quartier qui doit gérer la permanence. C'est pourquoi Avicenne souhaite augmenter le mi-temps en plein temps pour développer le travail de rue.

Azzedine Lahmiri rappelle également le souhait de développer un projet en concertation avec les autres acteurs.

Projet 6.15 Pour ne pas perdre le fil par Esperluette

Cécile Sacré, coordinatrice du projet d'Esperluette n'est pas présente pour présenter le rapport d'activité 2012.

Le chef de projet présente brièvement l'activité menée et le budget alloué. Les questions précises seront relevées dans le PV et transmises à Mme Sacré pour réponse.

- Quels moyens ont été mis en oeuvre pour assurer la communication du projet ?
- Combien de personnes fréquentent l'activité ?
- Quid du projet avec le Maroc prévu au départ ?
- Comment se fait précisément la répartition du budget entre les différents lieux où le projet se déroule ?

1 Divers

Denis Gengoux, travailleur à l'AMO TCC Accueil souhaite présenter rapidement le travail mené jusqu'à présent, bien qu'il n'y a pas eu de rapport d'activité remis pour l'année 2012. Il explique que le travail de TCC Accueil dans le CQD a commencé dès le diagnostic, notamment par les travailleurs de rue, pour aller à la rencontre des jeunes et les impliquer dans la dynamique du CQD. Un travail plus poussé a été mené avec un jeune au début, puis a abouti à la création d'une asbl. et à l'implication de ce jeune dans le BP et les réunions du contrat de Quartier. Puis un travail de bouche à oreille a été mené pour motiver d'autres jeunes à participer. Denis Gengoux met en évidence la difficulté à fidéliser un public jeune et à

créer une dynamique à laquelle les jeunes n'ont pas accès via le CQD. Fin 2012 un projet photo a été initié dans le cadre du contrat de Quartier avec un petit groupe qui grandit petit à petit.

Le travail de l'AMO dans le CQD a également consisté à la mise à disposition de ses locaux (142), à l'aménagement des locaux pour offrir une accessibilité aux partenaires du contrat de Quartier, à l'acquisition de matériel pour permettre des activités, à la mise en place d'une convention avec Avicenne pour permettre le démarrage de l'animateur. L'AMO a également assuré un suivi des réunions du CQD et du budget participatif en tant que relais avec le quartier.

D'autres précisions sont demandées, notamment concernant le budget, la mise à disposition du local et des travailleurs. Le chef de projet rappelle que rapport d'activité n'a pas été remis et que ces questions pourront être développées dans le cadre de la remise d'un rapport d'activité.

Le chef de projet rappelle que la fête de quartier organisée par les partenaires du contrat de Quartier, se déroulera dans le parc de Scheut le 2 juin 2013 et que tout le monde est bienvenu.

Fin de la réunion 21h30